

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 916

présenté par

M. Prud'homme, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall,
Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument,
Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal,
M. Portes, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 13 par les mots :

« et de promotion de la santé en intégrant aux référentiels de formation, un module d'enseignement spécifique de prévention concernant les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques de synthèse ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe parlementaire LFI-NUPES souhaite porter le sujet de l'enseignement de la prévention des risques liés à l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse, en explorant la piste d'un module spécifique.

Les agriculteur-rices sont les premières victimes des pesticides chimiques de synthèse. Les conséquences sanitaires des pesticides sur la santé humaine et environnementale sont encore largement sous-évaluées, et les dispositifs de reconnaissance et d'indemnisation des pathologies

professionnelles liées aux pesticides nécessitent d'être améliorés afin que chaque victime puisse faire reconnaître ses droits.

Tout le monde n'est pas informé des risques encourus par les personnes exposées aux produits phytosanitaires. Dans le but d'éviter la multiplication des maladies professionnelles liées aux pesticides, le groupe parlementaire LFI-NUPES souhaite donc que l'enseignement et la formation professionnelle publics aux métiers de l'agriculture intègrent aux référentiels de formation, un module d'enseignement spécifique de prévention concernant les risques liés à l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse.